



Mesures de protection incendie

Étage Combles	Rénovation du bâtiment existant; Partie soumise aux normes de protection incendie <u>Partie soumise au concept d'assurance qualité.</u>
Rez sup.	Bâtiment existant non transformé;
Rez Inf.	Aucun travaux de prévu. <u>Partie non soumise au concept d'assurance qualité.</u>

Legende

Exigence

→ Voies d'évacuation (inf. à 35m)

Porto E

Système porteur Existant

 Sortie extérieu

Compartmentage (R)E13

----- Revêt. de la toiture type 1

*Selon tableau 3.3.2 de la DPI 14

Toute ouverture créée dans un élément de compartimentage, devra être fermée étanche au feu et devra être signalée au responsable AQ.

Toute modification du projet ou concept devra être signalée préalablement au responsable AO.

Zone

1 Technique

II Appartement A

III Appartement B

MISE À L'ENQUÊTE

CANACT 245417

Situation de l'ouvrage	Coordonnées : 2°57'265/1°14'7120	Secteur p. eaux : üB	Propriétaire: _____	 Atelier Architecture MR Thérèse Roch, parcelle 226, 1660 Château-d'Oex Rez de inférieur 1:100 / A3 Atelier d'Architecture MR - Route de la Scie 9 - 1660 L'Etivaz - 078 721 44 46 - mrossierarchitecture@gmail.com	Date: 20.11.2025	 Nouveau	CAMAC n°245417
	Altitude approx. : 970 m sur mer	Zone danger : AVA - faible	Auteur des plans: _____			 Existant	
	Zone d'affectation : Faible densité (chalet)					 A démolir	+/- 0.00 =+969.70m